

0681



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES ALPES-MARITIMES

17 MAI 2018

Direction Départementale des Territoires
et de la Mer des Alpes-Maritimes

Service Déplacements Risques Sécurité

Affaire suivie par : Olivier Castillon

☎ : 04.93.72.74.18

✉ : olivier.castillon@alpes-maritimes.gouv.fr

Préfecture des Alpes-Maritimes

Service du recueil des actes administratifs

BORDEREAU D'ENVOI

Désignation des pièces	Observation
<p>- Arrêté préfectoral du 11 mai 2018, modifiant l'arrêté préfectoral du 5 décembre 2017 prescrivant l'élaboration du plan de prévention des risques (PPR) naturels d'inondations de la commune de Cannes.</p> <p><i>Recueil n° 87-2018 de 18105/2018</i></p>	<p>Transmis pour insertion au recueil des actes administratifs.</p> <p><i>Vu Le Commissaire Enquêteur Odile BOUTEILLER</i></p>

Pour le Directeur Départemental des Territoires
et de la Mer des Alpes-Maritimes,
D/ La Chef du Pôle Risques

Béline NEUBERT